

**SERVICE DE LA RECHERCHE ET DE LA VALORISATION (SRV)****ED 544 : INTER-MED****AVIS DE PRESENTATION DE TRAVAUX
EN VUE DE L'OBTENTION DU DOCTORAT**

Monsieur Abou KONTE soutiendra sa thèse le **28 mai 2021 à 10h00** à **Université de Perpignan Via Domitia, 52 Avenue Paul Alduy, 66860 Perpignan Cedex 09, salle F202 Coworking**, un doctorat de l'Université de Perpignan Via Domitia, spécialité **Droit public**.

TITRE DE LA THESE : Droit de l'environnement et du développement durable en Mauritanie : opportunité ou contrainte ?

RESUME : Depuis quelques décennies, le développement durable devient un référentiel omniprésent dans plusieurs domaines et secteurs d'activités à travers la planète. En effet, cela demeure un enjeu crucial aussi bien pour les pays industrialisés que les pays émergents et en développement, dont le but est d'atteindre les objectifs de développement durable tout en léguant un avenir meilleur aux générations futures. C'est dans ce cadre que s'inscrit cette étude, afin de retracer l'historique et d'analyser les opportunités et les contraintes que le droit de l'environnement et de développement durable peuvent représenter pour la planète et en particulier la Mauritanie. Par conséquent, la Mauritanie s'est engagée dans un mécanisme de fabrication des normes, dans le but d'instaurer un droit mêlant les textes internationaux, nationaux et pratiques qui s'opèrent localement et à la fois impliquant les parties prenantes dans les démarches de protection de l'environnement et de prise de décision. Un pays confronté à de nombreux défis sur le plan économique-social, ainsi que sur le plan environnemental a été contraint d'agir pour surmonter ses obstacles et préserver ses ressources naturelles contre les sécheresses, les désertifications et les effets du changement climatique sur la dégradation des sols et forêts. Pour autant, il ne faut pas négliger que la Mauritanie dispose un potentiel énorme en termes d'énergies renouvelables (éolien, solaire et mix énergétique), mais aussi, en matière de ses ressources halieutiques, minières et agropastorales qu'elle peut exploiter d'une manière responsable et durable. C'est de cette façon, que les perspectives de développement durable, de la sécurité énergétique et/ou alimentaire des populations mauritaniennes pourraient se voir concrétiser.

Directeur de thèse :

Caroline PERCHE, Centre de recherche sur les Sociétés et Environnements en Méditerranée - Université de Perpignan Via Domitia

Laboratoire où la thèse a été préparée : Centre de recherche sur les Sociétés et Environnements en Méditerranée

Le jury sera composé de :

- M. André CABANIS , Professeur émérite, Université de Toulouse 1 Capitole (**Rapporteur**)
- M. David MARRANI , Professeur, Institute of Jersey (**Rapporteur**)
- Mme Caroline PERCHE, MCF, Université de Perpignan Via Domitia (**Directeur de thèse**)
- M. Christophe JUHEL , Maître de conférences, Université de Perpignan (**Examineur**)